



GENTHOD INFO

EDITION AUTOMNE

LE MOT DE L'EXÉCUTIF | VIDE GRENIER |
SERVICE CULTUREL | MOBILITÉ SCOLAIRE |
DESSERT TPG | STATIONNEMENT | PROMOTIONS
CITOYENNES | MÉMENTO | **NOVEMBRE 2021**

LE MOT DE L'EXÉCUTIF

Chaque année, la commune de Genthod propose un programme artistique, avec des moments de théâtre, de comédie, de musique ou encore de danse. Avoir une politique culturelle et mettre en œuvre toute une saison de spectacles, car c'est de cela dont il s'agit, ne s'improvise pas, nécessite quelques moyens financiers, le sens de l'anticipation, le goût de la transmission et surtout une passion pour les arts. Cette édition du Genthod Info vous invite à faire un tour dans l'arrière-salle de ce qui fait la culture à Genthod, et voir comment et par qui le programme est concocté.

Outre la reprise des spectacles, la relative détente des mesures sanitaires cet été a permis de mener à bien les deux manifestations publiques prévues à la rentrée : retour en images sur le désormais incontournable vide-grenier, auquel s'est associé cette année le marché des artisans de Bellevue-Genthod, ainsi que sur la non moins traditionnelle soirée de promotions citoyennes.

Mobilité : les projets avancent ! Ainsi, en marge de la traditionnelle journée internationale « à pied à l'école » le 17 septembre, les autorités ont pu distribuer le journal du Plan de Mobilité Scolaire à l'ensemble des personnes concernées – en particulier les élèves de l'école de Genthod, leurs parents et leurs enseignants. Ce journal présente les résultats du sondage mené l'automne passé, les diagnostics posés par les mandataires et leurs recommandations en termes de mesures à prendre afin d'améliorer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

Autre projet qui a son importance, le nouveau parcours de la ligne de bus 52 à partir de 2022. Celle-ci passera à l'avenir par la route de Collex, le chemin des Limites et celui des Chênes, plutôt que la route de Valavran, permettant ainsi de desservir 300 habitants des « hauts de Genthod » qui ne bénéficiaient pas jusqu'ici d'un accès correct aux transports publics.

Enfin, la question du stationnement à Genthod a fait l'objet d'une étude approfondie, des mesures seront proposées afin de mieux gérer le stationnement aux gares aux abords du lac et dans certaines zones résidentielles.

L'Exécutif vous souhaite une bonne lecture sous le soleil automnal.

Joël Schmulowitz | Maire
Karen Guinand | Adjointe
Andreas Baumgartner | Adjoint



UN VIDE GRENIER HAUT EN COULEURS

Quelle belle journée ! Plus de 30 participants ont répondu présent à cette manifestation désormais incontournable. Un mélange générationnel, allant des aînés fidèles au poste depuis la première édition aux jeunes gentousiens devenus grands – qui ont troqué leurs stands de jouets et de livres d'enfants pour des stands de fringues devenus trop petits. Un troc, de la récupération et des dons en fin de journée à Carrefour Rue... génial !

Les familles ont aussi eu plaisir à se retrouver, pour une fois en dehors de la sortie d'école et après de longs mois de liens sociaux restreints par la pandémie. Quoi de mieux que de passer un samedi ensemble, sous un soleil radieux et dans une atmosphère détendue et joyeuse. Avec en prime les grands-parents qui viennent faire un petit coucou en passant... magique !

Une buvette dynamique tenue par une équipe de jeunes gentousiens engagés par la formidable présidente de l'Association des Artisans de Bellevue Genthod, Marie-Armelle Dumistrescu, qui comme à son habitude s'est démenée pour que puisse se tenir le marché artisanal. Ce sont 12 artisans qui ont ainsi présenté leurs œuvres, étonnantes de diversité. Bijoux en tout genre, épicerie fine, produits locaux, maroquinerie, savons bio, mosaïque... il y en avait pour tous les goûts. Qu'ils et elles soient remerciés pour leur participation, indispensable à la réussite de cette journée.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine édition, le **17 septembre 2022** !



Marie-Armelle Dumistrescu | Présidente



DANS LES COULISSES DU SERVICE CULTUREL

Assister à un spectacle à Genthod, rien de plus facile. Vous commandez votre billet, vous vous rendez sur place le jour J, vous vous installez et vous profitez. Un enchaînement simple en 4 étapes.

Mais comment s'organise la mise sur pied d'une telle prestation ? Cela demande, c'est sûr, une séquence d'opérations un peu plus complexes et de nombreux intervenants pour que les spectateurs puissent vivre un moment d'émotions, d'exception.

C'est le travail du « service culturel ». D'abord, il faut choisir parmi de nombreux possibles concerts, pièces de théâtre, films, one men/women shows, spectacles de danse, spectacles pour enfants, etc. Les propositions arrivent en Mairie par des postulations directes d'artistes, ou alors par le biais des membres de la commission Culture, Sports et Loisirs. Des suggestions émanent également de divers acteurs culturels, managers, producteurs de la place ou d'ailleurs.

Le collaborateur de la Mairie en charge de l'organisation, Stéphane, évalue la faisabilité des propositions. Selon le type de spectacle, l'Espace Culturel Genthod pourtant bien équipé, n'est parfois pas prêt, en l'état, à accueillir certaines performances. Dans certains cas le plateau scénique n'est pas suffisamment grand, dans d'autres la hauteur sous grill (hauteur sous les projecteurs) est insuffisante. Parfois des équipements, son et lumière, spécifiques aux spectacles doivent être loués pour l'occasion. Heureusement, il peut compter sur Olivier pour gérer tous les aspects techniques liés à la tenue d'un spectacle : location de matériel, mise en place du plan feu et du plan son, accueil technique de la troupe, présence technique durant le spectacle. Dans certains cas, en plus du staff habituel et des techniciens des artistes, il faut faire appel à des techniciens externes pour renforcer l'équipe nécessaire à la bonne marche du spectacle.



La faisabilité d'un spectacle peut aussi dépendre d'autres aspects financiers (cachet, hébergement et transport) et il faut pouvoir assurer une diffusion publicitaire suffisamment large. La décision finale est du ressort de la commission Culture, Sports et Loisirs, et, si le budget le permet, les spectacles seront organisés par Stéphane, qui fera de son mieux pour solliciter des intervenants locaux ou de confiance comme nos graphistes usuels et l'imprimerie de Versoix pour les publications, l'Hôtel Gitana pour l'hébergement.

Des points qui peuvent paraître obscurs restent à régler, comme l'accueil des artistes, des techniciens et du public. Il s'agit de mettre tout le monde dans les meilleures conditions possibles. Nous pouvons compter sur Julien et Pierre pour sortir et rentrer les gradins en fonction des besoins, ainsi que pourvoir les loges pour les artistes en nourriture et boissons (catering). C'est le restaurant du château qui assure les repas et collations d'importance, l'Épicerie qui fournit les petits compléments. Tout est livré sur place ce qui facilite grandement le travail de tous.

Le jour J, à l'accueil, c'est régulièrement Charly et Stéphane, parfois Toni, qui sont en charge avec le soutien d'Alison et Manon, deux jeunes de la commune qui assurent la billetterie les soirs de spectacle. Grâce à l'amicale des pompiers, le public peut se sustenter sur place avant et après le spectacle, ou durant l'entracte.

Au final, chacune des performances présentées sur le sol communal réunit bon nombre d'acteurs locaux pour assurer une prestation à la population, qui se veut de qualité.

A bientôt à l'Espace Culturel Genthod.



VERS PLUS DE SÉCURITÉ POUR LES ÉCOLIERS

Dans une commune villageoise comme la nôtre, l'école occupe une place centrale. Bien plus qu'un lieu d'apprentissage pour les enfants, c'est un vecteur de lien social et un espace précieux de convivialité.

Chaque matin ce sont plus de 170 élèves qui y convergent, à pied, à trottinette, à vélo ou en voiture.

Dans l'optique de sécuriser ces trajets, les autorités communales ont mandaté l'Association transports et environnement (ATE) pour réaliser un Plan de mobilité scolaire. Le processus a démarré à l'automne 2020, par un questionnaire détaillé soumis aux élèves, ainsi qu'à leurs parents et enseignants. Les réponses ont permis non seulement d'objectiver les moyens de transport actuellement utilisés par les élèves et leur ressenti sur le chemin de l'école, mais aussi de cartographier précisément les flux de déplacements et identifier les points jugés dangereux.

Ces derniers ont ensuite fait l'objet en mars 2021 d'une visite de terrain, lors de laquelle l'ATE était accompagnée des ingénieurs du Bureau de prévention des accidents (BPA) et de représentants de la commune. Dans le même temps ont été consultés différents partenaires de l'école : patrouilleuses scolaires, personnel du parascolaire et Association des Parents d'Élèves de Genthod (APEG). Cette seconde étape du Plan de mobilité scolaire a abouti à une série de recommandations, lesquelles peuvent être regroupées en trois catégories : visibilité, aménagements de génie civil et vitesse de circulation.

S'agissant de la visibilité, l'ATE rappelle qu'il est impératif de tenir compte du point de vue d'un enfant qui, à un mètre de hauteur, ne ressent pas le danger de la même manière et n'a pas la même visibilité qu'un adulte. Des tailles de haies sont donc souhaitables à proximité de traversées piétonnes, et quelques poteaux signalétiques gênant la visibilité sont à enlever. En termes de génie civil, des îlots centraux pourraient rendre certains passages piétons plus sûrs (si la largeur de la route le permet). Ailleurs, l'espace dédié aux piétons pourrait être sécurisé par la pose de potelets ou l'élargissement du trottoir. Enfin, l'ATE est favorable à une réduction de la vitesse aux abords de l'école, ainsi que sur les axes fréquentés par les élèves. Une telle mesure, avec changement associé de régime de priorité, permettrait une meilleure cohabitation entre les diverses mobilités et renforcerait nettement la sécurité générale.

La démarche dans son ensemble est décrite dans un journal dédié, distribué mi-septembre aux familles d'élèves, en marge de la journée internationale « à pied à l'école ». Des exemplaires de ce journal sont également à disposition à la réception de la Mairie. L'Exécutif y indique sa détermination à mettre en œuvre les mesures préconisées par l'ATE, s'appuyant sur la commission Aménagement du Territoire & Mobilité du Conseil municipal pour définir un calendrier de réalisations – dont nous espérons que les premiers effets se feront ressentir dès cet automne.



FAITES -VOUS RACCOMPAGNER DEPUIS LA GARE !

La Commune mandate l'entreprise de sécurité Python SA pour que l'agent en charge de la ronde de fin de soirée propose aux voyageurs arrivant par le train entre 0h10 et 0h40 de les raccompagner jusqu'au temple, le passage du chemin de la Petite-Voie étant peu éclairé. Cette pratique existe depuis juillet 2016 et permet de rassurer certains usagers.

MEILLEURE DESSERTE DES TRANSPORTS PUBLICS EN VUE

Depuis 2018 avec les lignes TPG 50 et 52, puis 2019 avec le lancement du Léman Express, notre commune bénéficie d'une ossature performante pour la desserte par les transports publics de son territoire. Seul bémol, une bonne partie des Hauts-de-Genthod, soit environ 300 habitants, reste à l'écart des arrêts de bus situés au chemin de Mont-Rose et à la route de Rennex.

Dans le cadre d'une collaboration entre les communes de Genthod et Bellevue, les TPG et le Canton, le parcours de la ligne 52 sera modifié au début de l'année 2022. Dans le sens Collex-Bellevue-Genthod, au lieu de tourner depuis la route de Collex sur la route de Valavran, le bus continuera jusqu'au chemin des Limites puis prendra le chemin des Chênes pour rejoindre l'arrêt Genthod-Village – le trajet de fin de parcours jusqu'à l'arrêt Genthod-le-Haut restant identique à l'actuel. Dans le sens inverse (Genthod-Bellevue-Collex), le bus empruntera ce même parcours modifié.

Trois nouveaux arrêts seront ainsi créés : Bellevue-Centre santé, Genthod-Centre ornithologique et Genthod-Chênes. Conscients que le gabarit actuel des routes concernées peut ne pas être tout à fait adapté au passage de bus, des travaux d'élargissement ponctuel seront entrepris par les communes de Bellevue (chemin des Limites) et de Genthod (chemin des Chênes).

STATIONNEMENT À GENTHOD, UN DIAGNOSTIC NÉCESSAIRE

Alors que les communes voisines modifient leur régime de stationnement sur l'espace public, Versoix avec des zones bleues à macaron et Bellevue avec une limitation à 90 min pour les places en bord de lac, et que de plus en plus de Genthodais se plaignent des véhicules ventouses et du manque de places disponibles, il devenait indispensable d'établir un diagnostic objectif de la situation du stationnement dans notre commune. C'est désormais chose faite.

Globalement, le constat tiré par le spécialiste externe mandaté pour cette étude montre que l'offre en stationnement privé est inférieure au nombre de véhicules immatriculés sur la commune (environ 330 places manquantes), impliquant des reports sur l'offre de stationnement publique. Le déficit en stationnement privé est particulièrement marqué dans le secteur du village, du fait de son tissu bâti ancien. Autre enseignement : les places de stationnement gratuit pendant 15h aux abords des deux gares sont saturées les jours de semaine, avec une importante utilisation de longue durée par des véhicules pendulaires.

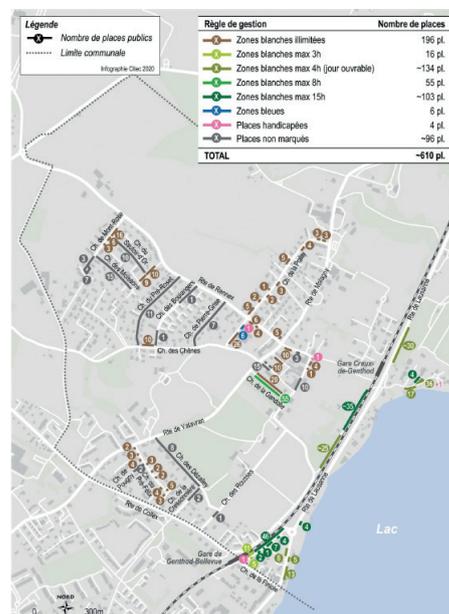
Partant de ce diagnostic, les autorités de votre commune travaillent à une évolution dans le courant de l'année prochaine du régime de stationnement, qui soit capable de rectifier les défauts observés.

LA SUBVENTION TPG CHANGE DE FORME

Il sera obligatoire dès le 1er janvier 2022 de passer par le webshop TPG pour acheter son abonnement annuel et bénéficier de la subvention.

Connectez-vous sur : <https://webshop.tpg.ch/web/guest/action-commune>.

Puis saisissez le nom « Genthod », puis sélectionnez l'offre junior, adulte ou senior (en fonction de votre âge) dans le menu déroulant « offre de ma commune ».



PROMOTIONS CITOYENNES

Cette année les jeunes de 18 ans, ont pu à nouveau célébrer leur majorité, malgré les difficultés à se réunir. La soirée, à laquelle leurs parents étaient également conviés, a commencé par partie officielle animée par une présentation du Maire, où chacun est reparti avec quelques cadeaux, dont un stylo, qui symbolise la capacité de s'engager contractuellement en tant qu'adulte.

A l'issue d'un apéritif, les jeunes sont partis en car au bowling du centre commercial de Balexert pour défier les élus sur la piste. Une belle occasion de découvrir ce nouvel établissement. Toute la volée 2003 de Genthod, présente ou non à cette soirée a été inscrite à «easy vote», un service d'information neutre dédié aux votants pour leur faciliter la compréhension des objets sur lesquels ils doivent se prononcer.



MÉMENTO

Accueil de l'Exécutif

L'Exécutif vous accueillera le **samedi 13 novembre** en Mairie, sans rendez-vous, de 9h à 11h pour répondre à vos questions concernant la Commune.

Genthod-Art

Les artistes amateurs et confirmés exposeront durant le Genthod-Art 2021 qui se déroulera à la Salle Venturelli au domaine du Saugy du **vendredi 19 au dimanche 21 novembre**. (Limité à 30 personnes pour chaque tranche horaire, veuillez consulter le site web).

Saison culturelle 2021

Le **27 novembre**, Voix Plurielles et l'Ensemble Lafken se produiront à l'Espace Culturel Genthod.

Le **17 décembre**, la saison se terminera par un concert classique, Khandha Trio, également à l'Espace Culturel Genthod.

MonFabLab

Ouvert tous les **mardis de 18h30 à 21h30**, sauf vacances scolaires, à l'école de Genthod. Des **Repair Café** auront lieu les **3 et 17 novembre**, et les **1 et 22 décembre 2021** de 18h à 20h30. **Inscription obligatoire** <https://www.monfablab.ch/reservation/>

Fête de l'Escalade

Elle se déroulera le **11 décembre** prochain avec un programme revisité en extérieur et en intérieur. Un tout ménage va suivre.

Nouvel An

Le traditionnel apéritif de **Nouvel An** aura lieu le **1er janvier** de **18h à 20h** au centre communal.